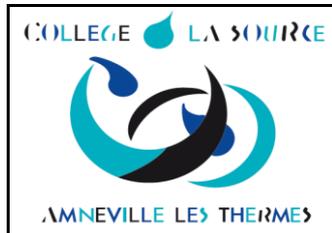


**COLLEGE LA SOURCE D'AMNEVILLE
RENTREE SCOLAIRE 2017**



Dossier de candidature
SECTION SPORTIVE FOOTBALL

CLASSES DE 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème}

TESTS SPORTIFS
MERCREDI 5 AVRIL 2017
AU STADE MUNICIPAL D'AMNEVILLE

de 8 h 00 à 12 h 00



COLLEGE LA SOURCE

C.S.O. AMNEVILLE

SECTION SPORTIVE FOOTBALL 6ème, 5ème, 4ème

(Collège La Source à Amnéville)

CONCOURS D'ENTREE 2017 / 2018

**MERCREDI 5 AVRIL 2017
de 8 h 00 à 12 h 00**

STADE MUNICIPAL D'AMNEVILLE

TERRAINS SYNTHETIQUE ET VERT

SERONT PRESENTS AU CONCOURS :

- M. PERSELLO Serge - Professeur EPS du Collège la Source d'Amnéville
Responsable de la Section Football
- M. BENABID Mohcene - Educateur de la Section Football d'Amnéville
- M. BRUXMEIER Michel - Educateur de la Section Football d'Amnéville
- M. DALVIT Gabriel - Responsable du Club de Football d'Amnéville

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER :

Secrétariat du Collège : 03.87.20.25.76



CONDITIONS D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE FOOTBALL Année Scolaire 2017 – 2018

I – INSCRIPTION

L'inscription définitive en section sportive scolaire est soumise à quatre conditions :

- le candidat scolarisé doit, pour participer aux tests sportifs, fournir **OBLIGATOIREMENT** un certificat médical (+ E.C.G.) établi par un médecin titulaire d'un C.E.S. de Médecine Sportive ou de la Capacité en Médecine et Biologie du Sport,
- il devra se soumettre à une série de tests sportifs,
- être retenu par une Commission qui statue sur les résultats scolaires et les tests sportifs,
- s'inscrire, à la rentrée, à l'Association Sportive du Collège.

II – TESTS SPORTIFS

MERCREDI 5 AVRIL 2017 au Stade Municipal d'AMNEVILLE
de 8 h 00 à 12 h 00

La journée est placée sous la responsabilité d'un conseiller technique départemental, les entraîneurs de la section sportive et un enseignant d'E.P.S. du collège.

Chaque candidat subira les différents tests sportifs :

- tests d'évaluation du niveau athlétique et technique,
- participation à un match pour déterminer les qualités et les aptitudes dans le jeu collectif (**prévoir des chaussures pour synthétique et gazon**).

III – DOSSIER A FOURNIR **A retourner au Collège d'Amnéville pour le MERCREDI 29 MARS 2017 dernier délai**

- * 1 demande d'inscription, rédigée sur papier libre par le responsable légal de l'enfant, à la section sportive scolaire du collège « la Source » à Amnéville,
- * 1 décharge concernant les tests sportifs en sections sportives ci-jointe,
- * 1 dossier d'inscription (jaune) ci-joint,
- * 1 fiche d'observation ci-jointe, (à remplir partie A et B par le professeur des écoles ou le professeur principal, partie C par l'entraîneur du club),
- * 1 photocopie de la licence,
- * 1 photocopie du livret de famille,
- * 1 photocopie du dernier bulletin trimestriel 2015/2016 et du 1^{er} trimestre 2016/2017,
- * 1 certificat médical **obligatoire (+ E.C.G.)** délivré par un médecin titulaire d'un C.E.S. de Médecine Sportive ou de la Capacité en Médecine et Biologie du Sport (fiche de contrôle ci-jointe).

Le Coordinateur Football,

S. PERSELLO

Le Principal,

A. DI BATTISTA



Année Scolaire 2017 / 2018

DECHARGE CONCERNANT LES TESTS SPORTIFS EN SECTIONS SPORTIVES

- **FOOTBALL** (1)
- **SKI** (1)

Je soussigné(e) Père – Mère, responsable de
l'élève

accepte (nt) que mon enfant participe aux tests sportifs pour la section sportive Football –
Ski (1).

Je décharge totalement le Collège en cas d'accident car j'atteste que nous sommes bien
assurés au titre de la responsabilité civile.

Fait à, le

Signature des Parents :

(1) Rayer la mention inutile

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : Prénoms : Sexe : F M
 Né(e) le : à (Dépt) : Nationalité :
 Nom et adresse de l'établissement fréquenté précédemment :
 Classe fréquentée précédemment :

CLASSE A LA RENTREE 2017 : 6^{ème} LANGUE VIVANTE 1 Anglais

Seuls les élèves ayant suivi l'allemand en CM2 peuvent choisir bilangue Allemand-Anglais

A partir de la 5^{ème} : LANGUE VIVANTE 2 Allemand ou Italien

SUIVRA L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX (CATHOLIQUE) : OUI NON

*Dans le cadre des dispositions du statut scolaire spécifique à l'Alsace-Moselle, l'enseignement religieux fait partie intégrante des programmes dispensés aux élèves scolarisés dans le second degré. L'inscription à l'enseignement religieux est valable en principe pour toute la scolarité. Toutefois, en cas de changement de décision, **une demande écrite de réadmission ou de dispense** devra être effectuée **avant la fin de l'année scolaire en cours** et ce pour l'année suivante.*

TRANSPORT SCOLAIRE : (Uniquement Malancourt-la-Montagne) OUI NON

QUALITE : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE

Attention, l'inscription à la demi-pension vous engage pour l'année scolaire. Une facture est adressée chaque trimestre au responsable financier de l'élève. Elle doit être réglée dès réception.

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX

➔ **RESPONSABLE LEGAL 1** : PERE MERE (2)
 (résidence habituelle de l'élève)
 Nom et Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 ☎ Domicile :
 ☎ Travail :
 ☎ Portable :
 @ Email :(1)
 Profession :

➔ **RESPONSABLE LEGAL 2** : PERE MERE (2)
 Nom et Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 ☎ Domicile :
 ☎ Travail :
 ☎ Portable :
 @ Email :(1)
 Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves: OUI NON (2)

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves: OUI NON (2)

Acceptez-vous de recevoir des SMS : OUI NON (2)

Acceptez-vous de recevoir des SMS : OUI NON (2)

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège public :
 Nombre total d'enfants à charge :

RESPONSABLE FINANCIER (si différent du responsable légal 1)

Nom – Prénom : Adresse : ☎ :

AUTRE PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom : Adresse : ☎ :

FRERES ET SŒURS INSCRITS DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC

Nom – Prénom :	date de naissance :	établissement fréquenté à la rentrée prochaine
.....
.....
.....

PIECE A JOINDRE : Photocopie du livret de famille

(1) Renseignement obligatoire

(2) Cocher la case correspondante

Date : Signature des responsables légaux **PERE** : **MERE** : **TUTEUR** :

FICHE D'OBSERVATION

des Elèves de SSEP (Section Sports-Etudes Promotionnelle) **FOOTBALL**

Année Scolaire 2017 / 2018

A. **NOM - Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

Ecole d'origine en 2016/2017 :

Collège d'affectation du secteur de recrutement :

NOM - Prénom - adresse précise de la personne responsable de l'enfant :

Mode de transport prévu :

Externe

Demi-pensionnaire

B. **A remplir par l'instituteur ou le professeur principal :**

1) L'élève : - réussit très bien - suit avec quelques difficultés

 - suit normalement - profite peu de sa scolarité

2) Remarques sur les traits marquants de la personnalité (goûts, capacités, comportement, sens de l'effort..... attitude dans le groupe) :

3) Comportement pendant les heures de sports :

C. **A remplir par l'entraîneur de l'équipe de football :**

1) Forces et faiblesses du joueur :

2) Son comportement dans l'équipe (esprit et sens sportif, camaraderie, discipline, etc...) :

3) Capacité à exécuter des consignes :

D. **Résultats des épreuves sportives de sélection du** (date)

Admis

Éliminé

Admis avec les réserves suivantes :

E. **Résultat du contrôle médical du** (date)

Oui

Non

FICHE DE CONTROLE MEDICAL
EN VUE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE INTENSE
Sections Sportives Scolaires

ETABLISSEMENT : Collège La Source 57360 AMNEVILLE Classe :
 Année scolaire **2017 / 2018**

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Club : Discipline pratiquée : Catégorie d'âge :

Taille : Poids : % masse grasse :

Antécédents médicaux
 et chirurgicaux
 Vaccination

Morphologie :

Appareil locomoteur
 Trouble de la statique
 Rachis
 Membres supérieurs
 Membres inférieurs

Appareil cardio-vasculaire :

Pouls tension artérielle
 Auscultation - E.C.G.
(à fournir obligatoirement)
 Test d'effort

Appareil respiratoire :

Spirométrie
 Auscultation
 Perméabilité nasale

Observations :

Signature et tampon
 du médecin (1)

Date :

(1) Réf. circulaire 92.056 du 13 mars 1992

" L'examen médical de sélection est obligatoire. Il doit être effectué par un médecin titulaire du C.E.S. ou de la capacité en médecine et biologie du Sport ".